

HABILITATION ELECTRIQUE

Recyclage

Recyclage du personnel électricien en BT B2 - B2(V) - BC sur les ouvrages intérieurs de type Terminal Individuel

- Objectif :** Actualiser les connaissances des personnes déjà habilitées B2 B2V BC suivant les exigences de la norme NF C 18-510 / UTE C 18-510-1.
- Public concerné :** Personnels titulaires d'une habilitation délivrée par l'entreprise à l'issue d'une formation initiale.
- Prérequis :** Savoir lire, écrire et parler le français (*formation adaptée possible sous condition*).
Être en possession d'au moins une des habilitations suivantes : B2, B2(V), BC.
Chaque participant devra présenter son titre d'habilitation au début de la formation.
La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés
Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.
- Durée :** 1 jour (7 heures).
- Pédagogie :** La progression pédagogique s'appuie sur les rappels de la réglementation, des échanges d'expérience et sur des travaux pratiques.
Cette formation est réalisée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine de l'électricité et de la maîtrise des risques.
20 % du temps est consacré à des applications pratiques.
- Évaluation des acquis :** Évaluation théorique et pratique
- Outils pédagogiques :** Salle de cours équipée, vidéoprojecteur, écran.
Plateau d'équipements techniques pour mise en situation.
- Accessibilité :** En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.
- Dotation du stagiaire :** Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée au verso.**
- Documents de fin de formation :** Attestation de formation et avis après formation
- Lieu :** CACHAN (94), DARDILLY (69), PONT-DU-CHÂTEAU (63) ou tout autre lieu sur demande et sous condition.

CONTENU DU STAGE

Tour de table / Echange d'expériences

- Attentes et identification des lacunes

Accidentologie

Rappels règlementaires

- La réglementation et la norme UTE C 18-510-1,
- Le risque électrique en BT, électrification et court-circuit UTE C 18-510-1,
- Les différents symboles,
- Identification des zones,
- Les différents documents

Rappels sur les risques et moyens de protections associés

- Les courts circuits et moyens de
- Les contacts indirects,
- Les contacts directs,
- Les moyens de prévention.
- Les EPI et leur utilisation / stockage.

Mises en situation pratiques

- La consignation d'un panneau de comptage de puissance souscrite ≤ 36 kVA en habitation individuelle UTE C 18-510-1,
- La consignation d'un panneau de comptage de puissance souscrite ≤ 36 kVA en habitation collective (type immeuble) UTE C 18-510-1,

Rappels secourisme / incendie

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Néant

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail adaptés aux risques électriques.
- Paire de chaussures de sécurité adaptée aux risques électriques.
- Casque d'électricien avec jugulaire (NF EN 397) et équipement de protection oculaire et faciale (NF EN 166).
- Paire de gants composites (à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0).

ou

- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien (à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0).
- +
- Paire de surgants pour électricien en cuir à crispin (à la taille du stagiaire, NF EN 388).